



Observatoire ALOSE FEINTE DE MEDITERRANEE

• Captures d'aloses feintes par la pêche amateur (2023)



Voir l'analyse



0.77 Alose/h



ETAT

- Non défini
- Bon
- Moyen
- Mauvais

TENDANCE EVOLUTIVE

- ↗ Croissante
- Stagnante
- ↘ Décroissante
- ? Indéterminée

PLAGEPOMI 2022-2027

— Zone d'Action Prioritaire ALOSE FEINTE

Ⓜ Pêche amateur à la ligne



1. Résultats globaux

Depuis 2022, les données locales récoltées chaque année dans le cadre des suivis de la pêche amateur sont utilisés pour calculer des indicateurs locaux, destinés à suivre l'évolution de l'état de la population d'Aloses feintes de Méditerranée.

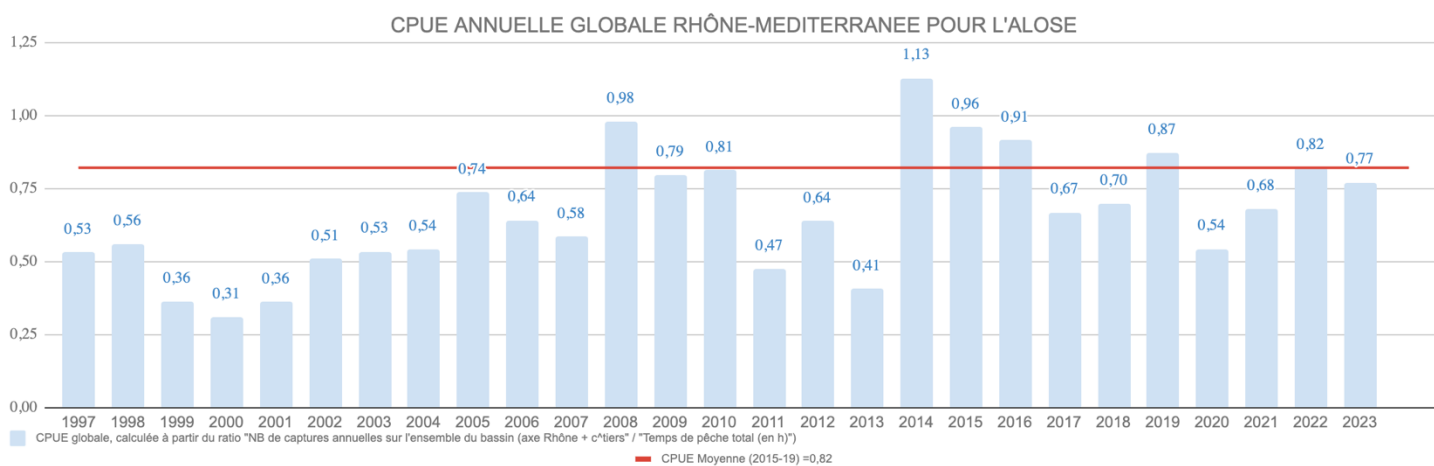
[Accéder à la page des indicateurs Alose](#)



AVERTISSEMENT : CPUE = Captures Par Unité d'Effort : unité permettant d'exprimer un ratio « d'efficacité » de la pêche, correspondant à un nombre de captures par rapport à un temps de pêche. On l'exprime en aloses/h. Cette unité permet de comparer des sites de suivi possédant des temps de pêche différents.

La représentativité de ce descripteur par rapport à l'abondance de la population migrante dépend à la fois des conditions de pêche (hydrologie, météorologie...) et du comportement des pêcheurs (couverture du territoire, amélioration de leurs techniques et de leur efficacité par rapport au début de cette pêche assez récente, partages d'informations sur la présence des aloses via les forums et réseaux sociaux...). Par ailleurs, certains sites sont trop peu fréquentés pour interpréter leur CPUE. Enfin, l'interprétation de ce descripteur ne peut se faire indépendamment de celui du suivi de la reproduction (lien vers le suivi).

En 2022, les pêcheurs à la ligne ont déclaré 662 captures sur l'ensemble du bassin Rhône Méditerranée pour un effort de pêche de 749,25 heures, soit une CPUE globale de 0,77 aloses/heure. On note ainsi une baisse notable de l'activité de pêche par rapport à la moyenne de l'ensemble du suivi (2792 heures en moyenne), en lien avec une baisse globale de la pratique de la pêche à l'Alose, malgré l'adhésion de nouveaux pêcheurs chaque année.



2. Résultats par site

2.1. RHÔNE ET AFFLUENTS

Sur l'ensemble du bassin, ce sont 542 aloses qui ont été capturées, entre le 07 avril et le 10 juin. Ce nombre de captures est alors bien loin de la moyenne de 1295 captures annuelles (moyenne de 1997 à 2022). Ces captures sont issues d'un effort de pêche de 500 heures dont une majeure partie (291h) a été réalisée sur le deuxième étage, l'étage d'Avignon. La CPUE (Capture par unité d'effort) est alors de 1,08 aloses par heure, sachant que la moyenne de la CPUE sur les 26 dernières années est de 0,72 aloses par heure. Ainsi, la participation au suivi ainsi que l'activité de pêche sont en baisse, néanmoins, les résultats reflètent une bonne capturabilité sur plusieurs sites du bassin en 2023 (Figures 3 et 5). La baisse progressive du nombre de participants met en évidence l'importance de poursuivre la sensibilisation auprès des pêcheurs pratiquant la pêche de l'aloise, notamment par l'intermédiaire des acteurs locaux (FDPMA, AAPPMA).

Sur l'étage 1 du Rhône, 25 aloses ont été capturées à l'issue d'un effort de pêche de 137 heures. La CPUE résultante est alors de 0.18 (CPUE moyenne = 0,51 alose/h). Ainsi, les captures ont été particulièrement rares sur ce secteur. Sur le site de Vallabrègues (111h de pêche pour 22 captures) ce résultat révèle une très faible capturabilité des aloses. Il est tout de même important de mentionner qu'une capture (hors carnets) nous a été rapportée sur le Gardon, en aval du seuil de Collias. La faible colonisation observée sur le Gardon est très certainement imputable aux conditions hydrologiques printanières rencontrées en 2023. En effet, l'attractivité de cet axe migratoire dépend des crues du Gardon et des surverses du barrage.

Sur l'ensemble de l'étage 2, un effort de pêche de 291 heures a permis la capture de 451 aloses, soit une CPUE de 1,55. Ce résultat est en hausse par rapport aux dernières saisons et supérieur à la moyenne de la chronique (CPUE moyenne = 0,81 alose/h). L'effort de pêche reste encore bien inférieur à la moyenne des années antérieures (env. 1000h de pêche).

Concernant le bras d'Avignon, on remarque qu'en 2023, l'attractivité hydrologique du bras de Sauveterre est restée modérée sur la quasi-totalité de la période de migration. En effet, le débit transitant par l'usine est resté aux alentours de $400 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$ (i. e. fonctionnement d'une seule turbine) sur 92% de la période de migration. De plus, sur cette période, le débit du bras de Sauveterre a été inférieur à celui du canal usiné d'Avignon 96% du temps. En 2023, deux sites ont été fréquentés : le seuil de l'Ouvèze ainsi que l'aval du barrage de Sauveterre. L'Ouvèze n'a fait l'objet que de 3h de pêche pour deux aloses capturées. L'effort de pêche effectué à Sauveterre est de 273 h (pour une moyenne de 907 h). 412 aloses ont été capturées pour une CPUE élevée de 1,51 alose/h (pour une moyenne de 0,72).

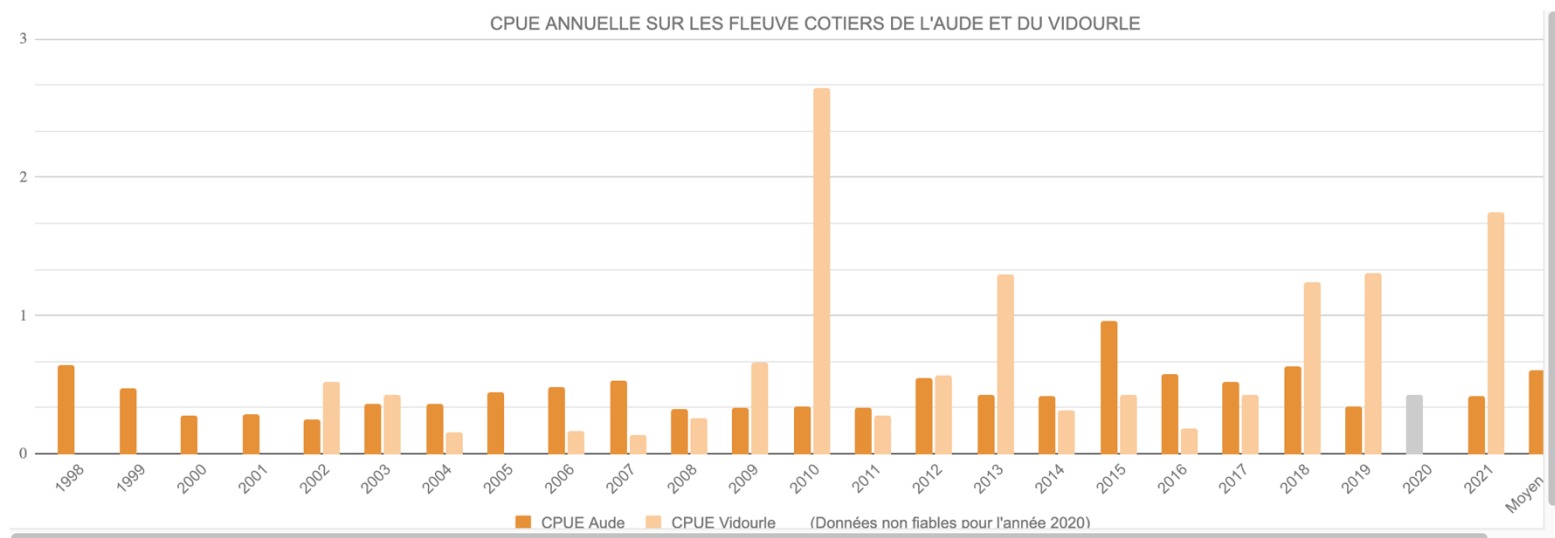
48 aloses ont été capturées au cours de la saison 2023 sur la Durance en 14,5h soit une CPUE élevée de 3,31. Ce résultat reflète une bonne capturabilité des aloses sur la Durance essentiellement liée à l'accumulation des aloses en aval du seuil de Callet.

A partir de l'étage 3, les retours sont peu nombreux et l'effort de pêche est faible. C'est pourquoi l'analyse quantitative de ces données ne peut être conclusive. En 2022, 4 pêcheurs de la Cèze ont retourné leurs carnets. L'effort de pêche de 18,5h concerne exclusivement le site de Chusclan et a permis la capture de 16 aloses, soit une CPUE de 0,86 aloses/h. Ces résultats, bien qu'issus d'un faible effort de pêche, reflètent une très bonne capturabilité des aloses en aval de l'ouvrage de Chusclan.

Sur l'étage 4, l'effort de pêche se répartit entre l'Ardèche, l'aval du barrage de Donzère et l'aval de l'usine-écluse de Bollène. Sur l'ensemble des sites fréquentés, 38 aloses ont été capturées en 49h de pêche, soit une CPUE globale de 0,78 (la moyenne de la chronique étant de 0,69). L'effort de pêche, assuré par 8 pêcheurs, est relativement faible par rapport aux dernières années. Néanmoins, la bonne capturabilité des aloses sur certains d'entre eux (notamment sur l'Ardèche et le RCC de Donzère) relève une colonisation significative de cet étage.

Sur l'étage 5, en 2023, tout comme les années précédentes, aucun retour ne nous est parvenu.

2.2. FLEUVES CÔTIERS



Sur l'Aude, 13 pêcheurs ont assuré un effort de pêche de 200h du 10 avril au 09 juin et capturé un total de 82 aloses. La CPUE est de 0,41 aloses/heure. Ce chiffre s'inscrit dans la moyenne des 25 années de suivi sur l'Aude. Néanmoins, cette capturabilité reste faible aux vues des autres fleuves côtiers sur lesquels nous disposons de données.

Sur le Vidourle, 17 aloses ont été capturées en 33,5 heures, soit une CPUE de 0,51 aloses/heure. Ce résultat est inférieur à celui de l'année 2022 et à la moyenne des 20 années de suivi (0,65 aloses/h). L'effort de pêche s'est réparti sur trois sites : Saint Laurent d'Aigouze, Marsillargues et Villetelle, sachant que ce dernier site n'a fait l'objet d'aucune capture.

Informations sur les autres côtiers :

L'Hérault a fait l'objet de 2 retours de carnets. L'effort de pêche et le nombre de captures restent donc faibles (11,5h pour 7 aloses). Les sites fréquentés sont l'aval des ouvrages de Bladier-Ricard (7 captures) et St Thibéry (0 capture). La CPUE est alors de 0,61 aloses/h, un chiffre relativement faible et bien inférieure à celles des trois dernières années..

Sur le Tavignano en Corse, une alose a été capturée en 16h d'effort de pêche. 4 heures de pêches nous ont également été remontées sur le Golo sans capture d'aloses.

Sur le Tech, une unique sortie sans capture nous a été rapportée. Néanmoins, nous pouvons supposer que la faible hydrologie du fleuve en 2023 a été particulièrement défavorable à sa colonisation pas la formation d'un cordon sableux ayant impliqué la fermeture précoce de l'embouchure.

Sur l'Agly, les conditions hydrologiques rencontrées n'ont pas permis la colonisation de cet axe (cordon sableux présent tout au long de la saison).

Sur la Têt, 14 aloses ont été capturées sur un unique site : en aval du passage à Gué de Villelongue. En effet, la faible hydrologie de la Têt en 2023 a rendu infranchissable ce passage à gué, entraînant ainsi une forte accumulation des géniteurs en aval de l'ouvrage. Sur la Têt, les informations de captures et d'observations rapportées depuis 2014 nous confirment à présent la colonisation annuelle de cet axe sur lequel « l'enjeu alose » est d'ores et déjà pris en compte. En effet, les travaux effectués sur le secteur de Perpignan permettront l'accès au linéaire amont jusqu'au seuil du Soler (20 km de la mer). De plus, un projet de restauration morphologique par apport sédimentaire reste à venir sur les secteurs décloisonnés.

3. Protocole & modalités de calcul

Ce suivi est rendu possible par la mobilisation volontaire des pêcheurs amateurs à la ligne. Depuis plus de 20 ans, l'association MRM et certains de ses partenaires distribuent chaque année des carnets de capture aux pêcheurs qui souhaitent participer. Chaque pêcheur renseigne pour chaque sortie le site de pêche, le temps de pêche et le nombre d'aloses capturées, y compris en l'absence de capture.

Le calcul de la CPUE est basé sur le nombre d'aloses capturées par l'ensemble des pêcheurs sur un site donné durant la saison de pêche (avril à juillet selon les sites). Ce nombre est rapporté au nombre total d'heures de pêche de l'ensemble des pêcheurs, ce qui donne une capture par unité d'effort de pêche exprimée en nombre moyen d'aloses pêchées par heure.



4. Objectifs et stratégie de suivi

Le descripteur CPUE permet notamment, en complément du suivi de la reproduction, d'apporter des informations sur l'abondance de la population, sur la dynamique de colonisation du bassin et indirectement sur l'efficacité des travaux d'amélioration de la continuité. Il répond à l'orientation 3 du PLAGEPOMI qui vise à suivre l'évolution des populations à l'échelle du bassin.

Sur le Rhône, les données issues des différents sites de pêche sont regroupées en 5 étages, délimités par les grands aménagements hydroélectriques. Les points 1 (barrage de Beaucaire), 2 (barrage d'Avignon), 3 (barrage de Caderousse), 4 (barrage de Donzère) et 5 (barrage de Montélimar) présentés sur la carte en haut de page marquent les limites amont de chacun des étages de l'axe Rhône.

Sur les fleuves côtiers, seuls les pêcheurs de l'Aude aval et dans une moindre mesure du Vidourle, de l'Hérault et des fleuves côtiers des Pyrénées Orientales transmettent une quantité exploitable de données. Les retours de carnets de captures sont toutefois indispensables au suivi sur les autres côtiers car ils apportent une information précieuse sur la présence d'aloses.



4. Objectifs et stratégie de suivi

Le descripteur CPUE permet notamment, en complément du suivi de la reproduction, d'apporter des informations sur l'abondance de la population, sur la dynamique de colonisation du bassin et indirectement sur l'efficacité des travaux d'amélioration de la continuité. Il répond à l'orientation 3 du PLAGEPOMI qui vise à suivre l'évolution des populations à l'échelle du bassin.

Sur le Rhône, les données issues des différents sites de pêche sont regroupées en 5 étages, délimités par les grands aménagements hydroélectriques. Les points 1 (barrage de Beaucaire), 2 (barrage d'Avignon), 3 (barrage de Caderousse), 4 (barrage de Donzère) et 5 (barrage de Montélimar) présentés sur la carte en haut de page marquent les limites amont de chacun des étages de l'axe Rhône.

Sur les fleuves côtiers, seuls les pêcheurs de l'Aude aval et dans une moindre mesure du Vidourle, de l'Hérault et des fleuves côtiers des Pyrénées Orientales transmettent une quantité exploitable de données. Les retours de carnets de captures sont toutefois indispensables au suivi sur les autres côtiers car ils apportent une information précieuse sur la présence d'aloses.





5. Partenaires techniques de suivi



6. Rapports d'études

Axe Rhodanien :



Rapport 2023

Rapport 2022

Rapport 2021

Rapport 2020

Rapport 2019

Rapport 2018

Rapport 2017

Rapport 2016

Rapport 2015

Fleuves côtiers :



Rapport 2023

Rapport 2022

Rapport 2021

Rapport 2020

Rapport 2019

Rapport 2018

Rapport 2017

Rapport 2016

Rapport 2015

Observatoire



Autres Associations / observatoires des poissons migrateurs en France



Autres migrateurs

0 1 9

Observatoire en direct



Archives des suivis

Partenaires financiers



Contexte et objectifs



Actualités



Partenariats



Téléchargements



Contact